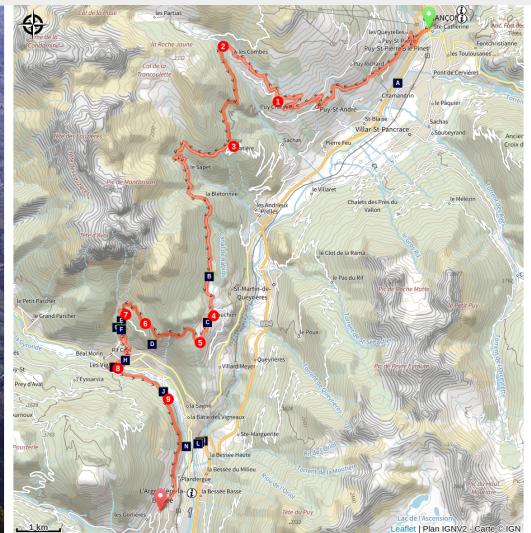


De Briançon à L'Argentière-La Bessée (GTE VTT)

Parc national des Ecrins



La Chapelle St Hippolyte et le village de Bouchier (© Nicolas Marie-Geneviève)



Démarrage tout en douceur sur pistes et routes très calmes sans grande circulation. L'entrée dans le Pays des Ecrins marque le début d'une portion ludique.

Briançon et sa célèbre gargouille est une ville emblématique des cités Vauban. C'est aussi un lieu reconnu pour les sports de montagne en toutes saisons. Ensuite, l'itinéraire des puy donne envie de rester vivre dans un de ces villages en balcon sud dominant Briançon et la Durance.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 15

Longueur : 31.5 km

Dénivelé positif : 1168 m

Difficulté : Difficile

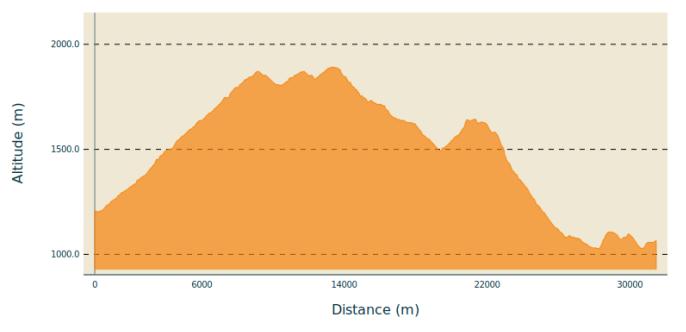
Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Briançon ville basse
Arrivée : L'Argentière-La Bessée
Balisage : ➤ Itinérance VTT
Communes : 1. Briançon
2. Puy-Saint-Pierre
3. Puy-Saint-André
4. Saint-Martin-de-Queyrières
5. Les Vigneaux
6. L'Argentière-la-Bessée

Profil altimétrique



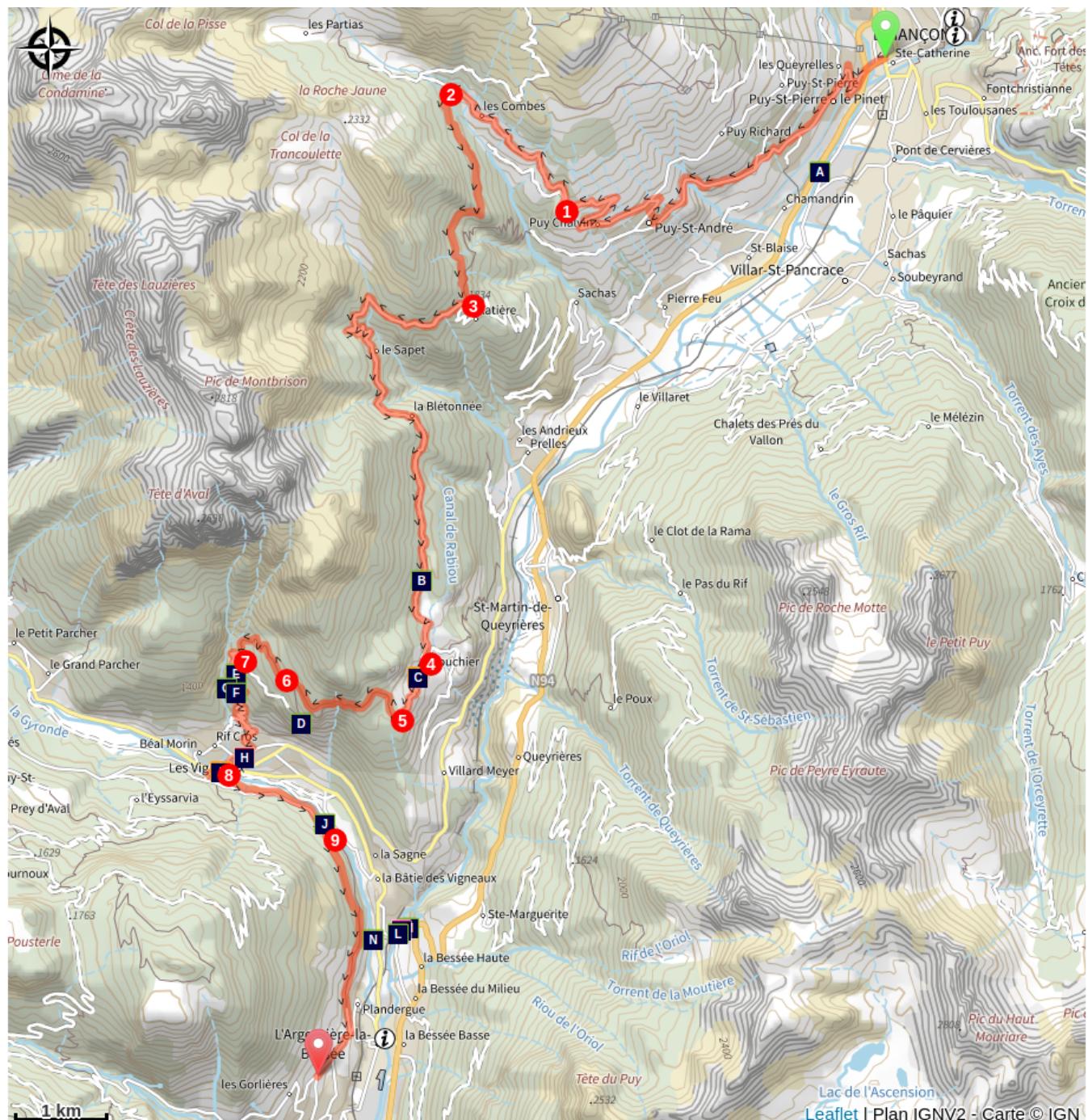
Altitude min 1027 m Altitude max 1892 m

Cotation FFC : rouge

Au rond-point (avenue Maurice Petsche) prendre tout droit "toutes directions". Au feu, traverser la N94, monter en face, rester sur la route en direction de Puy-Saint-André puis Puy Chalvin.

1. Après Puy Chalvin, au calvaire et à l'aire de pique-nique, continuer tout droit sur la piste principale. Peu après le hameau des Combes, juste avant le parking, prendre à gauche le chemin en direction du rocher de Roure, cabane forestière.
2. Au niveau du torrent de Sachas, continuer tout droit sur le chemin . A 300 m prendre le sentier en direction de Ratière. Au Rocher du Roure monter à droite sur le chemin.
3. Au croisement des pistes au-dessus de Ratière, prendre celle à droite en direction de Bouchier. A 600m, au calvaire, suivre la piste à gauche à flanc de montagne.
4. Au lieu-dit Bouchier, prendre la piste à droite en direction des Vigneaux. A la sortie du hameau, monter la piste à droite en direction du Pas du Loup.
5. Sous le pylône, continuer à monter sur la piste principale et monter le sentier à gauche. (/\! Passages techniques, certains passages méritent de mettre pieds à terre).
6. Au croisement 'Bois du Clos', dans la descente, prendre à droite en direction des Vigneaux. 300 m plus bas suivre 2 fois à gauche puis tout droit le joli sentier technique (direction Les Vigneaux).
7. A la piste descendre à droite puis à gauche au-dessus du village vers La Sagne. 200 m après le four banal, prendre à gauche et rejoindre la D994E par le chemin muletier.
8. A la D994E, prendre à droite puis à gauche. Après le pont sur la Gyronde à gauche suivre la petite route à gauche.
9. Quelques mètres avant que la route ne traverse la Gyronde, prendre complètement à droite (épingle) pour rejoindre un sentier, prendre une nouvelle épingle à gauche et continuer en balcons jusqu'à l'Argentière-la Bessée.

Sur votre route...



- ▢ La bergeronnette grise (A)
- ▢ Le hameau de Bouchier (C)
- ▢ La grive draine (E)
- ▢ Les aigles de la Tête d'Aval (G)
- ▢ Le village des Vigneaux (I)
- ▢ Les strates (K)
- ▢ Le bulime zébré (M)

- ▢ La calamagrostide argentée (B)
- ▢ Le chêne pubescent (D)
- ▢ L'ascalaphe soufré (F)
- ▢ Le four banal (H)
- ▢ Truite (J)
- ▢ Les larves de phryganes (L)
- ▢ Les bergeronnettes (N)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Possibilité d'éviter une portion assez technique en tournant à gauche au hameau des Bouchiers pour rejoindre les Vigneaux (suivre balisage GTE VTT). Visite des mines d'Argent à l'Argentière.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, cueillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
<http://paca.lpo.fr/partias>

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Lieux de renseignement

**Bureau d'Information Touristique
Briançon Cité Vauban**
1 Place du Temple, 05100 Briançon
contact@serrechevalier.fr
Tel : 04 92 24 98 98
<https://www.serre-chevalier.com>



**Bureau d'Information Touristique de
L'Argentière-La Bessée**
23 Avenue de la République, 05120
L'Argentière-La Bessée
contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
<https://www.paysdesecrins.com/>



Maison du Parc du Briançonnais
Place Médecin-Général Blanchard, 05100
Briançon
brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre route...



⌚ La bergeronnette grise (A)

Le départ du parcours s'effectue en milieu urbanisé. Cela n'empêche pas la bergeronnette grise d'être présente, car elle s'est habituée à l'homme. Oiseau élégant à la longue queue qu'elle hoche fréquemment, elle est habillé de gris, de noir et de blanc. Si les berges des rivières sont son milieu d'origine, on peut maintenant l'observer dans les prairies, les champs et les jardins. Elle niche dans des anfractuosités de rochers. Elle est migratrice.

Crédit : Saulay Pascal - PNE



✳ La calamagrostide argentée (B)

Cette graminée (on dit maintenant poacée) forme de grosses touffes sur les terrains pierreux, secs et ensoleillés. Elle pousse ici en abondance sur le talus de la piste forestière, profitant de l'ensoleillement apporté par la trouée dans la forêt. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont composées de fleurons munis de longues arêtes et sont très vaporeuses. À la fin de l'été, quand elle est mûre, elle forme de gros bouquets chatoyants dans la lumière du soir.

Crédit : Denis Fiat - Parc national des Écrins



⌚ Le hameau de Bouchier (C)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l'écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d'ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

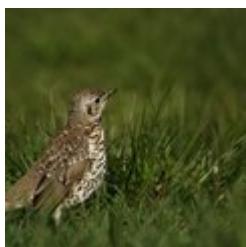
Crédit : Office de tourisme Pays des Écrins



✿ Le chêne pubescent (D)

Dans le bois, se mêle au pin sylvestre le chêne pubescent. C'est un petit chêne aux feuilles marcescentes : elles sèchent l'automne mais restent sur l'arbre tout l'hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles est pubescent, c'est-à-dire recouvert d'un fin duvet. La forêt de pin sylvestre et de chêne pubescent est une forêt typique des adrets montagnards dans les vallées intra-alpines.

Crédit : Baïsset Christian



✿ La grive draine (E)

Elle est présente toute l'année, profitant en hiver des nombreuses baies du gui poussant sur les pins. En été, ce sera plutôt insectes, escargots ou vers pour le repas. En hiver, elle se déplace souvent en petites troupes pleines de cris d'alarme : trrrrrrrrr, trrrrrrrr. Dès le mois de mars cependant, les mâles lancent leur chant flûté ressemblant un peu à celui du merle.

Crédit : Combrisson Damien



✿ L'ascalaphe soufré (F)

Un drôle d'insecte mi-papillon mi-libellule, aux grandes antennes noires, aux ailes transparentes teintées de jaune ou de blanc et aux nervures bien marquées, vole sur la prairie aux heures chaudes de la journée. C'est l'ascalaphe soufré. Les ascalaphes font partie de la famille des névroptères et sont cousins des fourmilions et des chrysopes. Ce sont des prédateurs de petits insectes, surtout des mouches.

Crédit : Jean Raillot - GRENHA



✿ Les aigles de la Tête d'Aval (G)

On peut observer des aigles planant autour de la Tête d'Aval, qui bénéficient, aux heures chaudes de la journée, de l'air s'élevant au-dessus des falaises calcaires. Ayant ainsi pris de l'altitude, ils peuvent aller rejoindre leur territoire de chasse sans donner un coup d'aile.

Crédit : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



➊ Le four banal (H)

Le Seigneur faisait construire un four banal dont il assurait l'entretien. Les habitants pouvaient utiliser ce four en contrepartie d'une taxe. Les familles préparaient leur propre pâte dans le pétrin familial et chacune d'elles venait faire cuire le pain dans le four. L'ordre de passage était tiré au sort.

Crédit : Office de tourisme Pays des Écrins



➋ Le village des Vigneaux (I)

Malgré l'altitude, le climat sec de la région et un terroir de calcaire et d'alluvions orienté plein sud ont permis l'implantation de vignes, ce dès le Xème siècle. Le nom de la commune a pour origine la présence de ce vignoble qui fut très important. À la fin du XIXème siècle, l'arrivée quasi simultanée du phylloxera et du train à Briançon, transportant du vin de Provence, mit fin à cette exploitation.

Crédit : Blandine Reynaud - PDE



➌ Truite (J)

Le polymorphisme de la truite fario a longtemps brouillé sa systématique : les anciens avaient recensé une cinquantaine « d'espèces » différentes. Mais la génétique a eu le dernier mot, il n'y aurait qu'une seule espèce avec trois formes écologiques : la truite de rivière (*Salmo trutta fario*) qui reste dans les cours d'eau ; la truite de mer (*Salmo trutta trutta*) qui met en place des mécanismes d'adaptation à l'eau salée et un comportement de banc ; la truite de lac (*Salmo trutta lacustres*).

Crédit : PNE

➍ Les strates (K)

La via s'élève sur la roche où l'on observe facilement des strates (des couches). Certaines résistent mieux à l'érosion et sont en relief. Ces strates correspondent à différentes phases de dépôts marins où alternent des couches de natures diverses.

☒ Les larves de phryganes (L)

Les phryganes sont des insectes ressemblant un peu à de petits papillons de nuit. Leurs larves vivent dans l'eau. Sortes de chenilles avec 6 pattes et des crochets à l'arrière, elles tissent grâce à leur « salive » un fourreau de soie qu'elles recouvrent avec leurs pattes de devant et leur bouche d'éléments récoltés autour d'elles, ici de petits grains de sable. On peut les observer au bord de l'eau dans les endroits calmes. Attention, barrage en amont.



☒ Le bulime zébré (M)

S'il n'est pas aussi rapide qu'un zèbre, le bulime zébré, escargot dont la coquille est de forme conique, est bien rayé ! On trouve des coquilles en pagaille dans les pelouses sèches environnantes. Et oui, certains escargots vivent dans des milieux secs et le bulime zébré est l'un des plus communs. Il hiberne en s'enterrant dans le sol.

Crédit : Vincent Dominique



☒ Les bergeronnettes (N)

Avec leurs longues queues qu'elles hochent constamment, les bergeronnettes se reconnaissent facilement. L'une est en noir et blanc, c'est la bergeronnette grise, l'autre au dos gris cendré et au ventre jaune, c'est la bergeronnette des ruisseaux, plus strictement liée à l'eau que sa cousine, comme son nom l'indique. Elles sont insectivores. On peut les observer couramment au bord de l'eau.

Crédit : Saulay Pascal